

3 -ème Conférence la Convention sur les Bombes à Sous -Munitons
République Démocratique Populaire Lao
Intervention de la délégation de l'Union des Comores
14-18 SEPTEMBRE 2026
Colonel Cheikh AHMED ABDALLAH
Conseiller sécurité du Ministre de l'Intérieure
Point focal du Traité sur le Commerce des Armes

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants des États parties et signataires,
Mesdames et Messieurs,
Distingués délégués,

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée, au nom de la délégation de l'Union des Comores.

Monsieur le Président,

L'Union des Comores vous félicite pour votre présidence de la 3 -ème Conférence de la Convention sur les Bombes à sous -Munitions.

L'Union des Comores adresse ses sincères remerciements aux autorités de la République Démocratique Populaire Lao pour leur accueil chaleureux et les facilités accordées à sa délégation.

L'Union des Comores félicite également les organisateurs pour la qualité du travail accompli et exprime sa profonde gratitude au Centre international de déminage humanitaire de Genève (GICHD) pour son précieux soutien ayant facilité notre participation à cette importante rencontre.

Monsieur le Président,

Les armes à sous-munitions figurent parmi les armes dont les conséquences humanitaires sont les plus préoccupantes.

Conçues pour disperser un grand nombre de charges explosives sur une vaste superficie, elles provoquent des destructions immédiates, mais leur danger persiste bien après la fin des combats. Les sous-munitions non explosées demeurent sur le terrain et peuvent, pendant plusieurs décennies, tuer, mutiler et empêcher les populations de retrouver une vie normale.

Notre présence ici, en République Démocratique Populaire Lao, pays profondément marqué par cette réalité, donne une dimension particulière à nos travaux et nous rappelle l'urgence de notre responsabilité collective.

Monsieur le Président,

L'Union des Comores, qui ne produit ni n'utilise d'armes à sous-munitions, a fait le choix de rejoindre cette dynamique humanitaire internationale en adhérant pleinement aux principes et aux objectifs de la Convention.

Cependant, malgré les progrès accomplis, un défi majeur demeure : l'universalisation de la Convention.

Plusieurs États restent encore en dehors de cet instrument. Nous devons poursuivre le dialogue et les encourager à rejoindre notre engagement collectif.

Notre ambition ne doit pas seulement être d'augmenter le nombre d'États parties. Elle doit être de faire de la non-utilisation des armes à sous-munitions une norme universelle, reconnue et respectée par tous.

Les impératifs de sécurité nationale ne sauraient durablement justifier l'emploi d'armes dont les conséquences continuent de frapper les populations civiles longtemps après la fin des hostilités.

Monsieur le Président,

La destruction des stocks et la dépollution des territoires contaminés constituent également des défis majeurs.

Ces opérations sont complexes et coûteuses. C'est pourquoi la coopération internationale, l'assistance technique et le partage d'expertise doivent être renforcés, notamment en faveur des États les plus affectés et de ceux disposant de capacités limitées.

Mais notre action doit également placer les victimes au cœur de nos politiques.

Derrière chaque victime se trouve une personne, une famille, parfois toute une communauté. L'assistance doit donc intégrer les soins médicaux, la réadaptation, l'accompagnement psychologique ainsi que l'inclusion sociale et économique.

Une attention particulière doit également être accordée aux femmes, aux filles et aux groupes les plus vulnérables.

Monsieur le Président,

Les conflits contemporains nous rappellent malheureusement que ces armes continuent d'être utilisées.

Face à cette réalité, nous devons renforcer leur stigmatisation internationale, prévenir toute nouvelle utilisation et promouvoir le respect du droit international humanitaire.

En conclusion, pour l'Union des Comores, notre feuille de route est claire : universaliser la Convention, prévenir toute nouvelle utilisation, détruire les stocks, dépolluer les territoires contaminés et garantir une assistance durable aux victimes.

Notre présence ici, au Lao, doit surtout nous rappeler que derrière nos textes, nos engagements et nos débats diplomatiques se trouvent des femmes, des hommes et des enfants qui vivent encore avec les conséquences de ces armes.

C'est pour eux que nous devons agir.

C'est pour les générations futures que nous devons renforcer cette Convention.

Et c'est ensemble que nous devons poursuivre notre engagement pour un monde définitivement débarrassé des armes à sous-munitions.

Je vous remercie de votre aimable attention.